

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Le bon réflexe
contre les
cambriolages



Partez sereinement en vacances et bénéficiez
de la surveillance de votre domicile
en vous inscrivant en ligne sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)



Scannez le QR code pour
vous inscrire en ligne



Toute l'année, vous pouvez vous inscrire en ligne, à la gendarmerie ou passer en mairie remplir un imprimé.

Votre domicile sera alors surveillé par la gendarmerie.